

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 25 septembre

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre

Convocation 26/09/2025

Date d'affichage 26/09/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME -

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET POUR BESOIN DE SERVICE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article L 313-1 du code général de la fonction publique précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Vu la liste d'aptitude du Centre de Gestion de l'Yonne,

Considérant qu'il appartient à la commune de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer un emploi dont le grade, catégorie et temps de travail sont énumérés ci-dessous, pour des besoins de service,

Mme le Maire propose à l'assemblée la création de l'emploi ci-dessous :

- 1 poste d'agent de maitrise de la filière technique de catégorie C à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à créer l'emploi énuméré ci-dessus,

MODIFIE comme indiqué ci-dessus le tableau des emplois pour l'année 2026,

PRECISE que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2026,

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY

Le Maire
Catherine DECUYPER